

libres lecteurs



libres lectrices

La valeur nominale de la part sociale de la SCIC « Libres lecteurs libres lectrices » a été fixée à 20 euros en date du 27 septembre 2019. La souscription minimale d'entrée dans la société est de 5 parts sociales pour le collège des Lecteurs.

SOUSCRIPTION

entre « Libres lecteurs libres lectrices » (SCIC SAS) à capital variable, et
le(la) soussigné(e)

Nom

Prénom

Ou Association/Société

Date et lieu de naissance

Domicile

Email.....

Téléphone.....

Je déclare vouloir devenir coopérateur(trice) de la SCIC Libres lecteurs libres lectrices, dans la catégorie Lecteurs, et souscrire.....part(s) sociale(s) de 20 € de nominal chacune, soit un montant de€

Je règle

- par chèque à l'ordre de « Librairie La belle Aventure »
- par virement sur le compte de la librairie
IBAN FR76 3004 7142 1400 0270 2490 137 – BIC CMCIFRPP
- en espèces

Un reçu vous sera adressé à réception. Votre adhésion, effective dès versement, sera soumise au vote de la prochaine Assemblée Générale ordinaire de la SCIC.

Fait à....., le.....

Signature :

A renvoyer :
Librairie La belle Aventure 15 rue des Grandes Ecoles, 86000 Poitiers
ou labelaventure@wanadoo.fr

Suivez le projet sur <http://labelleaventure.fr/>